

RENSEIGNEMENTS RENTREE 2019 – LYCEE JEAN CASSAIGNE

1 - Assurance RAPPEL :

Le contrat "Individuelle Accident" est compris dans nos tarifications générales et assuré par notre partenaire, Allianz.

2- Transport

Pour le transport par train ou par bus, la demande de prise en charge doit se faire sur le site du Conseil régional à l'adresse suivante : WWW.transports.nouvelle-aquitaine.fr (Voir la feuille ci-jointe)

3 - Les familles nouvellement inscrites

Les familles nouvellement inscrites doivent faire parvenir à l'accueil de l'établissement, si cela n'a pas déjà été fait, avant le 29 août 2019, le bulletin du 3^{ème} trimestre 2018/2019 et/ou la fiche de liaison (spécifiant le passage).

4 - La rentrée se fera :

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

UNIQUEMENT élèves entrant en 1^{ère} année / Photo de classe dans la demi journée

- 08h30 : Accueil des 2^{nde} A et B du lycée général et technologique avec leurs parents (liste de classe en annexe) - Fin au plus tard 9h45 pour les parents et 12h pour les élèves.
- 09h45 : Accueil des 2^{nde} C et D du lycée général et technologique avec leurs parents (liste de classe en annexe) - Fin au plus tard 10h45 pour les parents et 13h pour les élèves.
- 10h00 : Accueil des 3^{ème} PPro avec leurs parents et **CAP petite Enfance puis MCAD**- Fin au plus tard 12h30.
- Après-midi : Visite Mont de Marsan avec les élèves internes **de ces 6 classes**, pas de cours pour les demi-pensionnaires et externes.
- 13 h 45 : Accueil général des élèves entrant en 1^{ère} année du lycée professionnel
- 14 h : Accueil du pôle ESTHETIQUE avec leurs parents (CAP1 et 2^{nde} Bac Pro ESTH) en salle ESTH2.
- 14 h : Accueil du pôle SANTE SOCIAL avec leurs parents (CAP ATMFC1 et 2^{nde} Bac Pro ASSP) en salle SARRABERE.
- 14 h : Accueil du pôle GESTION ADMINISTRATION avec leurs parents (2^{nde} Bac Pro GA) en salle INFO2.
FIN AU PLUS TARD (15h30 pour les parents) 17h pour les élèves
- 17h10 : Accueil Classes de **BTS1 et 2**

MARDI 3 SEPTEMBRE 2019 / Photo de classe dans la journée

- 8h - 10h Accueil par les Professeurs principaux pour toutes les classes de CAP2, 1^{ère} et Tales générales, technologiques et professionnelles puis cours « normaux » en fonction des emplois du temps.
- 10h00 : Cours « normaux » pour toutes les « Premières années » : 2^{nde} Générales, 3^{ème} PPro, CAP1, 2^{nde} Bac Pro.

Les élèves internes seront accueillis par leurs éducateurs d'internat à partir de 18h30, le **lundi 2 septembre**. Merci de confirmer votre présence auprès de l'accueil avant le vendredi 23 août (05.58.46.75.20).

Les élèves externes et demi-pensionnaires sont invités à se renseigner auprès des transports en commun pour leur retour (temps d'accueil par classe, environ 2h/3h).

TOUT ELEVE SANS AUTORISATION DE SORTIE RESTERA AU LYCEE JUSQU'A 17H00.

5 - Remise des livres : dans les premières semaines de la rentrée. Dès que réception des commandes, produits du Conseil Régional. (**Porter chèque de caution de 100€** à l'ordre de « OGEC Notre Dame des Trois Rivières », afin de récupérer la collection de livres)

6 - Lycée général - Tenues et équipements

- Un IPAD en 2[°]GN
- Une blouse en coton blanc est nécessaire pour les cours de Physique-Chimie et Sciences et Vie de la Terre.
- Une tenue de sport (un sweat et deux Tee-shirt) OBLIGATOIRE est prévue par l'établissement au tarif exceptionnel de seulement 20€ (16€ pris en charge par l'OGEC)
- **Classes de BTS :** un ordinateur portable personnel est souhaitable.

7 - Lycée professionnel - Tenues (sauf esthétique) et fournitures

- Classe de 3^{ème} PPro : Une tablette IPAD (sauf Anciens de Jean Cassaigne) est mise en location (Porter chèque de location 100 € à la rentrée à l'ordre de *Ogec Notre Dame des trois rivières*).

Classe CAP ATMFC/AEPE/2°ASSP

- Fournitures professionnelles : tenues professionnelles pour les stages et les cours pratiques seront financées par le Conseil Régional. Le lycée se charge des commandes.

Classe MCAD

- Les fournitures professionnelles (1 tenue de stage, 2 blouses) pourront être commandées par le lycée mais non financées par le Conseil Régional

8 - A P E L : Assemblée Générale de l'APEL du groupe scolaire : le 17 septembre à **19h30** au lycée.